



*Service régional et départemental
de la communication interministérielle*

Rouen, le 21 juin 2019

Séminaire régional sur la réforme des attributions des logements sociaux

Comment organiser les attributions dans le parc locatif social pour diminuer la fragilité de certains quartiers ?

Organisé en préfecture de région avec l'appui de l'Union pour l'Habitat Social de Normandie, un séminaire a rassemblé le 19 juin dernier les représentants élus et techniciens des 25 principales intercommunalités de la région, les nombreux bailleurs sociaux présents sur ces territoires ainsi qu'Action Logement, les services de l'État et représentant du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, les représentants élus et techniciens des conseils départementaux. Les témoignages de collectivités et de bailleurs ont permis de mieux appréhender les exigences qui s'imposent et de partager les outils mobilisables pour avancer dans le rééquilibrage du peuplement des quartiers.

Pierre-André DURAND, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime a mis en avant l'importance pour la région des enjeux de mixité sociale dans l'occupation des logements sociaux : 700 000 locataires, soit un ménage sur cinq, sont aujourd'hui logés dans le parc locatif social en Normandie.

La centaine de participants a travaillé sur la coordination des multiples intervenants et dispositifs en matière de demandes et d'attributions pour répondre aux objectifs de mixité sociale et d'accès au parc social des ménages les plus modestes fixés par la loi sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (loi ELAN) du 23 novembre 2018.

Dialogue et concertation sont la clé pour réussir à répondre aux objectifs cruciaux de la loi ELAN visant à assurer un bien vivre ensemble sur les territoires. Valérie MESPOULHES, présidente de l'Union pour l'Habitat social de Normandie a rappelé que le facteur humain doit rester au cœur des préoccupations.

Ce séminaire a confirmé l'existence en région d'une dynamique partenariale forte et exemplaire.

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr , Twitter : @prefet76